

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MAI 1872.

---

Crédit de 220,000 francs au Département des Travaux Publics pour  
l'endiguement du Zwyn (1).

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. BEECKMAN.

---

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à la section centrale chargée d'examiner le budget des Travaux Publics, pour l'exercice 1872, le projet de loi par lequel le Gouvernement demande à la Chambre un crédit de 220,000 francs pour l'exécution des travaux d'endiguement du Zwyn.

Ce projet procurera des avantages incontestables au point de vue de la salubrité publique ainsi que de l'agriculture, ensuite il fournira des ressources importantes au Trésor.

Un de nos honorables collègues, M. de Clercq, disait, dans la séance du 7 mars dernier, qu'il était à désirer que le Gouvernement demandât, au plus tôt, le crédit nécessaire pour exécuter le travail de l'endiguement ; la commission partage complètement cette manière de voir.

Comme le projet satisfait à toutes les exigences voulues, la commission, après en avoir examiné les divers articles, a adopté, à l'unanimité des membres présents, l'ensemble des propositions du Gouvernement.

*Le Rapporteur,*  
**J. BEECKMAN.**

*Le Président,*  
**P. TACK.**

---

(1) Projet de loi, n° 153.

(2) La commission était composée de MM. TACK, président ; PETY DE THOZÉE, BEECKMAN, DRUIDEL, LEFEBVRE, VAN ISEGHEM et MACHFMAN.